

N/REF : 7/04/2025 13H51 C:000053 I:80225
V/REF : AC/C16744
V/Email reçu le Lundi 07/04/2025 a 13H51

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. EBE
IMMEUBLE : EMILE BERNARD -EBE
1 a 19, RUE EMILE BERNARD
.
35700 RENNES

Rennes, le 28 Avril 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004
LOCALISATION : ALLEE 19 BERNARD - SOUS SOL
MOTIF : RECHERCHE DE FUITE DANS SOUS SOL
Donneur d'ordre : Mme AS DARIY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 11/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : ROBINET DE PUISAGE HS
DEPOSE DU ROBINET HS
FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEAU ROBINET
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : LORS DE NOTRE INTERVENTION, DES INDIVIDUS ONT VENDALISÉS DES
PORTE DE GARAGE.

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 11/04/25 a 16H28 Mme AS DARIY

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL013-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PC	1	100,00	100,00
1,00	PBL183-FP.Robinetterie puissage	1	90,00	90,00
TOTAL H.T.				190,00
T.V.A. a 10,00%				19,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>209,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.